



LE PROJET EDUCATIF GLOBAL D'UN CFA DU BTP

Définition d'un « Projet éducatif global »

Les objectifs du Projet éducatif global d'un établissement de formation du BTP représentent sa politique qualité sur le plan socio-éducatif et fixe ses priorités en matière d'accompagnement social, éducatif et culturel de tous les jeunes reçus au sein de l'établissement. Il est global, donc commun à tous, concerne et implique tous les acteurs et rend cohérent l'intervention de chacun au sein de l'établissement de formation, sans sectoriser ou isoler un service animation dans le CFA.

Le Projet éducatif global doit être l'expression de l'organisation opérationnelle du CFA concernant la qualité de l'accompagnement professionnel du jeune. Il se matérialise par une planification pluriannuelle (exemple : 5 ans en regard du projet d'établissement) d'un certain nombre d'objectifs socio-éducatifs à atteindre par les acteurs de l'établissement à travers des actions à mettre en oeuvre.

Finalité du Projet éducatif global (« PEG ») d'un CFA

Le « Projet Educatif Global » a pour but de favoriser la construction identitaire d'un jeune, en lien avec l'élaboration de son projet professionnel personnel au travers de son entrée dans la vie active et d'un processus de formation en alternance. Cette construction identitaire et professionnelle doit tenir compte du vécu de l'apprenti en entreprise et au CFA.

Si la vie au CFA doit intégrer des concepts pédagogiques, elle doit également intégrer une approche sociologique des jeunes. Le Projet éducatif global est alors un outil pour prendre en compte toutes les évolutions comportementales constatées chez l'apprenti dans sa totalité de jeune adulte en contrat de travail et en formation professionnelle par alternance.

Le Projet éducatif global concerne plus particulièrement toutes les actions de suivi, d'accompagnement et de tutorat menées au service du jeune accueilli, et développées dès ses premiers contacts avec l'entreprise et le CFA, jusqu'à son intégration en tant que salarié. Ses objectifs doivent s'articuler autour des axes fondamentaux de l'accueil, de l'accompagnement, de la veille sociale et de l'épanouissement culturel du jeune.

Genèse d'un Projet éducatif global

Sur le plan national, un projet éducatif global doit tout d'abord s'articuler autour du « Programme d'amélioration de la qualité de l'apprentissage BTP » qui définit les « 6 axes de progrès » fixés par le protocole d'orientation de l'apprentissage dans le BTP, signés par les partenaires sociaux le 4 septembre 2000 et ré-affirmés par les accords du 13 juillet 2004 et du 8 février 2005. Ils engagent les CFA sur ces objectifs prioritaires d'amélioration de la qualité de la formation professionnelle et en particulier sur l'axe 5 qui vise l'amélioration de la qualité du « Suivi, de l'écoute et de l'accompagnement social des apprentis ».

Sur le plan régional, le Projet éducatif global d'un CFA prendra en compte les orientations proposées par le Conseil Régional en charge de la formation et de l'insertion des jeunes.

Enfin, sur un plan plus local, le projet éducatif global doit résulter de constats réalisés à l'occasion d'une enquête, d'un état des lieux interne ou bien d'un diagnostic à la demande de l'Association gestionnaire ou du directeur. Le PEG vise alors en priorité l'amélioration de situations problématiques ou insatisfaisantes, la résorption de carences et/ou situations déficitaires constatées dans le champ de l'accompagnement des jeunes au niveau : social, éducatif et culturel. Dans tous les cas il devra s'articuler avec le plan de développement de l'Association gestionnaire et s'intégrer dans le projet d'établissement.

Le « PEG » est une réponse opérationnelle

Le PEG doit rappeler les grands domaines concernés, préciser les axes stratégiques retenus pour l'établissement et formaliser pour chacun d'eux les objectifs opérationnels qui l'articulent. En ce sens, le « projet éducatif global » est la réponse opérationnelle au plan du développement de l'association gestionnaire de l'établissement de formation et aux orientations socio-éducatives de la branche professionnelle du BTP.

Ces actions prioritaires traduisent la volonté des instances décisionnelles de l'établissement et formalisent les choix et directives arrêtées. Pour chaque constat interne réalisé un objectif de résultat à atteindre doit être fixé, qui nécessitent la mise en place d'un programme d'actions précises. De fait, chaque objectif opérationnel est particulier au CFA mais relève d'un domaine spécifique, celui de la dimension éducative dans un contexte de formation, c'est à dire, l'apprentissage de savoir et de savoir être nécessaire à la construction d'un professionnel du bâtiment, acteur responsable et citoyen capable de s'adapter.

Le PEG favorise la mobilisation et la cohérence au sein du CFA

Le projet éducatif global répond en interne à un souci de cohérence des acteurs d'un CFA BTP. Le responsable d'animation en est le pilote. Il doit tout d'abord mobiliser les différents services de la communauté éducative, dans une logique non seulement de métier ou de filière mais également humaine et individuelle.

Le PEG doit aider tous les acteurs de l'alternance à s'adapter aux comportements des jeunes dans une approche transversale, impliquant formateurs, animateurs, personnel de direction et administratif, mais aussi l'entreprise et la famille. Le service animation, plus particulièrement, doit offrir un plus qualitatif aux jeunes en situation de précarité psychologique, familiale, sociale, financière et/ou professionnelle.

Ainsi, l'élaboration du projet éducatif global doit être l'occasion pour un CFA BTP de mutualiser les expériences des équipes et de ne pas sectoriser les missions des uns et des autres : le formateur doit donc avoir une préoccupation socio-éducative pour mener à bien son activité pédagogique, de la même manière, l'animateur doit avoir une certaine compréhension des difficultés et contraintes pédagogiques.

Le PEG implique une concertation des différents acteurs et personnels de l'établissement intégré dans des groupes de travail et dans l'élaboration du PEG. Ce dernier doit ainsi permettre de valoriser et être l'élément porteur de cette concertation et de cette réflexion, à partir d'un état des lieux des besoins des apprentis.

Ce travail en équipe est le garant de la cohérence du projet commun, sorte de colonne vertébrale des actions menées par les différents pôles d'un CFA, que s'approprient les acteurs et dans lesquelles s'impliquent les différents services du CFA (administratif – développement - équipe pédagogique – équipe d'animation – entretien, restauration et hébergement). Le projet commun ainsi élaboré représente la valeur ajoutée de l'établissement de formation et la qualité de ses actions.

Le PEG concrétise les priorités socio-éducatives d'un CFA du BTP

Le PEG fait partie du projet d'établissement. Il doit être intégré sous la forme d'une rubrique spécifique du projet d'établissement, marquant ainsi la volonté politique et institutionnelle de l'établissement d'inscrire l'accompagnement des jeunes dans la démarche de tous les acteurs de l'établissement de formation sur plan socio-éducatif. Certains CFA disent intégrer le projet éducatif global sous une forme « transversale ». Cette forme n'est valable que si elle est mise en évidence et formalisée pour chaque action retenue du projet d'établissement et donc clairement identifiable.

Toute problématique autour de l'apprenti doit être abordée sous forme de diagnostic précis qui permettra la mise en œuvre de différentes solutions adaptées, en lien avec les grands axes suivants.

1. Qualité de l'accueil des publics

- ✓ Accueil de rentrée.
- ✓ Accueil, hébergement et restauration.
- ✓ Accueil d'internat.
- ✓ Accueil en entreprise.

2. Qualité de l'accompagnement et du suivi des apprentis, veille sociale

- ✓ Gestion des retards et absences.
- ✓ Suivi individualisé, écoute, soutien et aides aux apprentis.
- ✓ Gestion des abandons, analyses des causes de ruptures de contrat.
- ✓ Accompagnement en entreprise, renforcement du lien tuteur.

3. Qualité des actions de prévention de la santé

- ✓ Actions d'éducation à la santé, sommeil, hygiène de vie, alimentation.
- ✓ Actions de formation à la sécurité routière.
- ✓ Actions de prévention contre les conduites addictives.

4. Qualité de l'expression et de la responsabilisation des apprentis

- ✓ Actions d'éducation à la citoyenneté et d'expression des apprentis.
- ✓ Représentation des apprentis, formation des délégués, expression en conseil de perfectionnement, règles de vie, conseil de discipline.

5. Qualité des activités d'ouverture et d'épanouissement culturel

- ✓ Activités de découverte et de pratiques sportives et culturelles.

Chaque axe du Projet éducatif global se doit d'être formalisé et décliné notamment en objectifs opérationnels permettant de définir les actions visant à atteindre ces objectifs.

- ✓ Les constats effectués ou le diagnostique réalisé.
- ✓ La nature de l'action à mettre en place.
- ✓ Les liens entre l'action envisagée et le projet d'établissement.
- ✓ Le responsable et pilote de l'action.
- ✓ Les objectifs opérationnels visés par chaque projet d'action.
- ✓ Le public concerné par chaque projet d'action.
- ✓ Les intervenants internes au CFA impliqués.
- ✓ Les partenaires externes concernés.
- ✓ Les principales étapes du projet d'action et son échéancier.
- ✓ Les résultats attendus à terme.

- ✓ Les moyens humains, financiers (budget prévisionnel) et matériels mobilisés.
- ✓ Les modalités de mise à jour de chaque fiche action formalisée.
- ✓ Le type d'évaluation envisagé et ses indicateurs.
- ✓ Les suites à donner aux différentes actions, à partir du bilan réalisé.

Le suivi qualitatif du PEG et un bilan annuel doivent être réalisés

Le suivi qualitatif et quantitatif du projet éducatif global d'un CFA doit faire l'objet d'un bilan annuel permettant de réaliser un état des lieux d'avancement des actions programmées et d'atteinte des objectifs fixés. Il récapitule le programme d'activités en direction des jeunes et met en avant les actions socio-éducatives menées en synergie avec l'équipe pédagogique ainsi que les actions innovantes menées par le CFA.

Il donne lieu à des perspectives de réajustement, d'amélioration et de suites à donner. Il offre l'opportunité de faire un point annuel et de présenter rapidement, en les valorisant, les actions socio-éducatives lancées par les équipes pédagogique et éducative du CFA en direction des apprentis.

Le bilan socio-éducatif de l'établissement, réalisé et formalisé par l'animation, favorise les actions de communications internes envers tous les personnels du CFA. Ce bilan est aussi un vecteur de valorisation de l'apprentissage et de tous ses acteurs, et de communication externe en direction des partenaires du CFA. Il peut également permettre de capitaliser et mutualiser une expérience riche avec l'ensemble du réseau CCCA-BTP.